



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Après un automne où la nature a exposé ses meilleures couleurs, l'hiver pointe le bout de son nez. C'est une saison que j'aime particulièrement, car elle nous rappelle la chaleur des moments partagés – comme celui, bien connu, où l'on déguste le Beaujolais nouveau. Un petit plaisir qui, chaque année, nous rassemble et nous réchauffe le cœur !

Cette année encore, notre commune s'embellit.

La **placette**, maintenant rénovée, offre désormais un cadre plus agréable pour vos balades. Pour faciliter l'accès au centre du village, un stationnement en **zone bleue** y a été mis en place – une solution simple pour que chacun puisse profiter sereinement de nos commerces.

Du côté des projets, les travaux avancent bien : l'**atelier AUA** finalise actuellement la phase du **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre de notre **Plan Local d'Urbanisme**. Une **réunion publique** sera organisée au **premier trimestre 2026** pour vous présenter les grandes lignes.

Au **Vieux Bourg**, l'éclairage du **Donjon** et des **ruines du château** prendra bientôt une nouvelle dimension. Ces lieux chargés d'histoire méritent d'être mis en valeur, et les derniers réglages sont en cours pour vous offrir une ambiance encore plus magique, surtout en cette période où les nuits s'allongent.

Côté logement, l'**appartement T4 rue des Grandes Planches** bénéficiera cet hiver d'une **isolation renforcée** et d'une **réfection complète des peintures** avant d'accueillir de nouveaux locataires. Parce que le confort de chacun compte, nous veillons à ce que notre parc immobilier reste accueillant et économe en énergie.

Et justement, parlons énergie ! **2026 sera une année déterminante** pour nos **bâtiments scolaires et la cantine**. Un **chantier de rénovation ambitieux** y sera mené : **chauffage repensé, portes et fenêtres remplacées, isolation intérieure**

renforcée... L'objectif ? Réduire notre empreinte écologique tout en améliorant le quotidien de nos enfants et de nos agents. Un investissement pour demain, qui s'inscrit dans notre engagement pour une commune plus durable.

Avant de vous quitter, je souhaitais partager avec vous une pensée plus personnelle. Après **31 ans au service de notre village**, d'abord comme conseiller, puis adjoint, et enfin maire depuis 2020, le moment est venu pour moi de passer la main. Cinq mandats, c'est une longue et belle aventure humaine, faite de rencontres, de défis et de fiertés partagées. Je laisse entre les mains de la prochaine équipe des projets enthousiasmants. **Notre commune a de beaux jours devant elle**, et je compte sur vous pour continuer à la faire vivre avec la même passion.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous **un bel hiver**, doux et lumineux, entouré de ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous, et rendez-vous le 10 janvier à 18h pour les traditionnels vœux de la municipalité.

Votre Maire, Bernard DUMAS



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Le mardi 23 septembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Florent COQUARD.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Mme Anne-Marie SEFAJ au 171 rue des Grandes Planches pour création de 2 fenêtres. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par M. Cédric GUILLARD au 749 route de St Vérand pour installation de 12 panneaux photovoltaïques. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Mme Mathilde STAHL au 122 rue des Grandes Planches pour remplacement de menuiseries, des volets métalliques par des volets roulants, réfection du toit côté jardin, création de 2 fenêtres de toit et d'une porte fenêtre. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par la SCI du PETIT PARIS au 897 rue des Grandes Planches pour construction d'un bâtiment artisanal. Demande de pièces complémentaires.
- Permis de construire déposé par M. Loïc GRIMARD au 2463 route du Berthier pour construction d'une maison individuelle. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par M. Yoann DELAGE au 55 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin. Dossier refusé car permis de construire à déposer (surface >à 20m2).
- Déclaration déposée par M. Yves GUICHON au 46 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. David MELLET au 175 route de chez Bontemps pour aménagement et terrassement pour stockage de matériel agricole. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par M. Robert HEATH au 209 rue de Saint Victor pour réfection de toiture. Demande de pièces complémentaires.
- Permis d'aménager déposé par Mme Edith LACROIX au 2631 route du Berthier pour création d'un lot destiné à recevoir des constructions à usage d'habitation. Dossier en cours d'instruction avec accord de l'ABF.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SCI des Pierres Dorées/Béatrice GABARDO au 324 rue des Grandes Planches.
- Réunion PLU du 19/09 poursuite de l'élaboration du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).
- L'instructrice en urbanisme de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, Mme Dorianne DIOT, quitte ses fonctions. Elle est remplacée par M. Jean-Baptiste LIMOUSIN.

VOIRIE

- Aménagement de la placette rue de la Gare : les travaux sont terminés.
- Le bassin de rétention situé aux Paletières a été achevé. Les fortes pluies récentes ont permis de constater son bon fonctionnement : il a rempli son rôle de régulation des eaux pluviales.
- Un pontage (opération consistant à combler les fissures dans l'enrobé pour prolonger la durée de vie de la chaussée) a été réalisé sur l'impasse de la Mairie ainsi que sur le parking du Vieux Bourg.
- Suite aux récentes intempéries, quelques arbres ont été couchés. L'ensemble des branchages a été rapidement ramassé.
- Un deuxième passage de l'épareuse est prévu à l'automne sur l'ensemble de la commune, afin d'assurer un entretien régulier des accotements et chemins.
- De l'ambrosie a été signalée sur plusieurs secteurs de la commune. Le problème a été pris en compte et traité par arrachage, permettant ainsi de limiter la prolifération de cette plante allergène.
- Six nids de frelons asiatiques ont été détruits par l'agent communal.
- Le Raid Bleu Beaujolais, une randonnée tout-terrain ouverte aux motos, quads, 4x4..., se déroulera du 30 octobre au 2 novembre. Le parcours passera par notre commune.

BÂTIMENTS

- Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (cantine et école) : Lors du dernier compte-rendu, le projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'école et de la cantine avait été détaillé. A titre de rappel, le scénario le plus ambitieux a été retenu, incluant chaudières à bois granulés, VMC double flux, éclairages LED et isolation du bâti. L'économiste de flux de la CCBPD, M LAHAYE a précisé les subventions possibles (fonds vert, DETR, DSIL, fonds chaleur, CEE) pouvant couvrir 80% du coût des travaux. Le cabinet BDIBAT (maitre d'œuvre) à transmis le rétroplanning prévisionnel et débutera la rédaction du dossier de consultation des entreprises début octobre. La Mairie doit choisir un bureau de contrôle et un coordinateur SPS qui interviendront fin novembre.
- Maison médicale :
 - o Les travaux dans le cabinet des infirmières ont débuté. Pour rappel, le Conseil Municipal avait approuvé en avril l'isolation thermique et phonique avec cloison séparative et porte phonique, abaissement du plafond ainsi que le remplacement de trois radiateurs et le déplacement des luminaires.
 - o Les radiateurs du local de Mme CHARDON (ostéopathe) ont été installés.
- Salle d'animation :
 - o Suite au remplacement des velux au niveau du parvis, des infiltrations persistent et

le cheneau sur la passerelle continue de fuir. M HORN a été de nouveau sollicité et devrait intervenir prochainement.

- o Dans la salle, une des fenêtres incendie (fenêtre de toit pour évacuation des fumées) présente un léger écoulement d'huile au niveau des vérins. Une entreprise spécialisée sera sollicitée afin de garantir leur bon fonctionnement.

- Bâtiment de la poste, comprenant le T1, T4 et la poste :

- o T1 : Suite au départ récent du locataire, l'appartement est loué sans délai. Il a été constaté une isolation insuffisante de cet appartement générant d'importantes dépenses d'électricité pour les locataires. Dans un premier temps, le Conseil Municipal valide à l'unanimité : la condamnation du puits de lumière de la montée de l'escalier (petit velux et vitrage intérieur) et remplacé par un panneau mdf, isolation, volige, liteaux et tuiles. De plus, les stores solaires seront installés sur les deux fenêtres de toit restantes (efficaces contre la chaleur en été et le froid en hiver). Le devis total s'élève à 2 388€ HT, devis réalisé par ESSENTIEL BOIS.

- o T4 : Une rénovation de l'appartement avait été envisagée et deux devis pour des travaux de platerie, peinture ont été présentés au Conseil Municipal dans l'attente d'un devis d'électricité. Cependant, après discussion, et confrontés au même problème de manque d'isolation qu'au niveau de l'appartement T1, il a été envisagé d'étudier pour les deux appartements des travaux de plus grande ampleur au niveau thermique, comprenant l'isolation du toit ainsi qu'une isolation des murs (soit par l'intérieur, soit par l'extérieur). Il a donc été décidé, de solliciter le conseil d'un économiste de flux afin de déterminer la solution la plus adaptée et de maximiser l'accès aux subventions pour la rénovation énergétique.

- Mairie : Le Conseil Municipal a voté (10 voix pour et 3 contre) l'installation d'une pompe à chaleur Air/Air (chauffage et climatisation) dans le secrétariat, le bureau du maire et le bureau des adjoints. Cela permettra des économies de chauffage (fioul) notamment en intersaisons. Les travaux seront réalisés par l'entreprise JAILLET ENERGIES pour un montant de 9 785€ HT.

COMMUNICATION

- Compte rendu des réunions de la commission du 23/7 et 1/9 :

- o Finalisation du bulletin quadrimestriel

- o Travail sur le film touristique : reste l'enregistrement de la voix off le 29/10

- o Flyer « raconter sa cité » : charte graphique reçue / éléments à fournir pour la réalisation du document (plans, photos, emplacement des lieux à visiter)

- Fête du développement durable à Chatillon d'Azergues le 28/9. Thèmes abordés :

mobilité, biodiversité, alimentation, 15 défis à réaliser....

- Lettre d'information Petites Cités de Caractère : 2 alternants recrutés (graphiste et chargé de projet) /retour sur les rencontres nationales/Point sur les commissions de contrôle. Inscription à Saint Vincent de Barrès le 8/10.
- Inauguration du sentier des Prieurés annulée.
- Retour sur le forum des Associations : Remerciements au Comité des fêtes pour la logistique.

SCOLAIRE

- Mise en place de la rentrée scolaire :
 - o Plusieurs réunions se sont tenues en amont de la rentrée pour organiser le nouveau service de la cantine (salle de restauration réaménagée, cuisine réagencée, réglementation revue...) en présence du nouveau prestataire API et des employés communaux. Très bons retours sur la qualité des repas.
 - o Réunion le 4/9 Parents-Enseignants-Amis de l'École-Délégués des parents-Mairie
 - Point rentrée scolaire :
 - o Effectifs en baisse : le rectorat scrute la commune pour l'année prochaine avec un risque de fermeture de la 4ème classe si le nombre d'élèves n'évolue pas à la hausse (+ 7 élèves)
 - o Très bonne rentrée scolaire : classes allégées (20 maternelles/ 19 CP / 17 CE et 15 CM).Bonne intégration de la nouvelle ATSEM
- o Prochain conseil de classe le 16/10

ELECTRICITE

- Stade de foot :
- o Homologation du stade : le District du Rhône se déplace le 23/9 pour effectuer les relevés à la suite de la réparation d'un mât défectueux.

o En attente de date d'intervention pour l'installation de « casquettes » et réglage des LED sur ce mât.

- Mise en valeur de la cité : le matériel a été commandé. Les travaux devraient commencer pendant les vacances de la Toussaint.
- Dysfonctionnement de certains lampadaires restants allumés : signalement fait au Syder pour modification. Conservation des lampadaires allumés en proximité des passages piétons
- Invitation reçue aux 75 ans du SYDER le 25/9

DÉLIBÉRATIONS

- Autorisation à M le Maire à solliciter l'attribution d'un barnum gratuit.
- Décision modificative diagnostic amiante et plomb.
- Mise en location de l'appartement T1.

DIVERS

- Offres Internet bâtiments communaux : courrier reçu de l'opérateur télécom précisant la suppression du lien internet au 31/12 raccordant la mairie, l'école et l'agence postale. Appel d'offres effectué auprès de 2 opérateurs : Orange retenu avec 13 voix pour – 1 abstention
- o Maison médicale et Salle d'Animations : les lignes cuivre raccordant ces deux sites devront migrer d'ici 2030 vers une solution 4G pour l'ascenseur de la maison médicale et fibre pour la salle.
- Pour prochain mandat : prévoir de passer la ligne de la salle d'animation en fibre (fin du cuivre).
- Kifékoi le 25/10. Rendez-vous à 8h00 dans la cour de la cantine scolaire.

- Rapport annuel des Gnolus.
- Demande de subvention : AFM Téléthon. Refusée par le Conseil Municipal.
- La commune a été informée qu'une tombe du cimetière a été vandalisée.
- L'arrosage des espaces verts a été assuré cet été par M Quentin DENEANNE.
- Les plantations validées par le Conseil Municipal seront réalisées cet automne.
- La commune envisage l'achat d'un tracteur et est à la recherche d'un local destiné au stationnement.
- La dermatose nodulaire contagieuse touche actuellement les bovins dans le Rhône. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme, mais les personnes peuvent véhiculer le virus. La commune rappelle qu'il est strictement interdit de déplacer des vaches, y compris dans des bétailières, afin de limiter la propagation de cette maladie.
- Première édition du Petit Futé Beaujolais, un guide touristique offrant des informations détaillées sur les destinations, restaurants, hébergements et activités locales, va bientôt paraître.
- Il a été précisé qu'il n'y aura pas de fusion entre le SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt) et le Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues.
- Il a été signalé la présence de quelques « van aménagés » sur le parking du stade.
- Un signalement a été effectué concernant des nuisances sonores liées aux activités de l'agent à partir de 6h du matin.
- Prochain Conseil le mardi 14 octobre.

Fin de la séance 23h20

Mardi 14 Octobre 2025

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 14 octobre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Julien RIVIER au 27 impasse des Hauts de Chavasson pour installation de 12 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la succession DUPERRAY au 18 allée des Lilas.
- Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) pour avis avant la réunion du 31/10 pour validation.
- M. LIMOUSIN, nouvel instructeur en urbanisme de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, s'est présenté à la mairie.

VOIRIE

- L'épaveuse et le lamier sont passés sur l'ensemble de la commune.
- Il est proposé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal le classement de la voirie « impasse des 3 Ruisseaux » dans le domaine public communal.
- Mise en place d'un panneau « STOP » à l'impasse des 3 Ruisseaux : afin de renforcer la sécurité routière, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en place d'un panneau « STOP » à l'extrémité de cette impasse.
- Installation d'un tabouret grille pour les évacuations d'eaux pluviales au lieu-dit « En Travers » : le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces travaux. Il est précisé que le riverain réalise les travaux d'installation, tandis que la commune prendra en charge la fourniture des matériaux.

BÂTIMENTS

- Maison médicale :

- o Les travaux du cabinet infirmiers et de la salle d'attente du 1er étage sont terminés.
- o Mesdames CHARDON et BELMONT ont adressé leurs remerciements à la commune pour l'installation de nouveaux radiateurs dans les parties communes leurs locaux.
- Nous sommes dans l'attente de devis relatifs à l'isolation du toit des appartements communaux T4 et T1 situés rue des Grandes Planches.

COMMUNICATION

- Petites Cités de Caractère :
 - o Participation à la commission de contrôle du 8/10 à Saint Vincent de Barrès :
 - o Validation du maintien de la commune dans le réseau en attente de confirmation au niveau national
 - o Enquête d'impact sur la commune depuis notre intégration dans le réseau : à remplir d'ici le 15/11
 - o Lettre d'information : 5 nouvelles communes

intégrées dont 4 de la Drôme (Département pas encore représenté).

- Prise de fonction de la podologue-pédicure Mme Zohra BOUTOUIL au 1er étage de la maison médicale.

TOURISME & PATRIMOINE

- Devis reçu et validé concernant l'élaboration de la plaquette « raconter sa cité » : 3 000€ financé à 80% par le réseau Petites Cités de Caractère. Dossier de préparation réalisé par Cindy PERREAL.

ELECTRICITE

- Stade de foot :

o Homologation du stade : les relevés effectués par les membres de la CIRTIS (Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives) vont être soumis à validation à deux commissions pour un classement du stade en niveau E6 LED.

o Reste à obtenir la subvention FAFA à l'issue de la classification

- Participation aux 75 ans du SYDER

- Courrier reçu du vice-président concernant le démarchage d'un opérateur privé pour l'ins-

tallation de bornes de recharges électriques : rappel des conditions SYDER à prendre en compte.

SCOLAIRE

- Panne réseau internet le 2/10 à l'école principale. Solution de dépannage avec une Air-box. Solutionné au bout d'une semaine.

- 16/10 : Organisation de la « Grande Lesive » sur le thème « Nuit et jour, réfléchir la lumière ». Tout le monde peut participer en apportant son œuvre à l'école !

- 16/10 : 1^{er} Conseil d'école

DÉLIBÉRATIONS

- Redevance occupation du domaine public pour Orange, Enedis et TDF.

- Présentation du rapport annuel de gestion du service public d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux Val d'Oingt-Portes Pierres Dorées (SIEVO) pour l'année 2024 avec acceptation par le Conseil Municipal.

- Transfert de la compétence PLUi à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (10 voix pour et 3 abstentions).

DIVERS

- Rapport fréquentation des Gnolus.

- Ouverture du calendrier 2027 de la salle d'animation en vue de mise en location.

- Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous à 11h00 place du Donjon. Un verre de l'amitié sera proposé à la mairie.

- Demande de subvention pour l'école de musique du Bois d'Oingt. Refusée par le Conseil.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'installer un panneau d'affichage à l'extérieur du bâtiment de la mairie, afin de faciliter la communication et l'information au public des documents officiels de la mairie.

- Les plantations décidées et votées en début d'année seront réalisées les 28 et 29 octobre. Ces travaux concernent :

o La haie du parking du cimetière

o Les trois arbres dans l'enceinte du nouveau cimetière

o Ainsi que le massif prévu devant le délaissé de la Potte

- Prochain Conseil Municipal le 18 novembre.

Fin de la séance 22h25

Mardi 18 Novembre 2025

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 18 novembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance: Philippe PEYROT. Excusés : Loïc MARIETTON.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Edouard LELARD au 190 route des Paletières pour création de 7 fenêtres et modification d'une ouverture existante. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France. Demande de pièces complémentaires.

- Déclaration préalable déposée par VITALHIA au 71 impasse de la Mairie pour installation de 48 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté, après accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Déclaration préalable déposée par M. Yoann DELAGE au 55 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin. Demande de pièces complémentaires.

- Déclaration préalable déposée par M. Florent CHASSY au 70 route du Razet pour extension de construction. Demande refusée car le projet se situe en zone agricole et le règlement actuel du PLU ne le permet pas.

- Certificat d'urbanisme pour la vente PERREAL/MITTON-SAPIN au 164 route du Colliard.

- Révision du Plan Local de l'Urbanisme : poursuite du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD). Une réunion pu-

blique d'information sera organisée en début d'année, afin de présenter aux habitants les grandes orientations de ce projet d'aménagement. Cette réunion sera animée par notre architecte urbaniste.

- Délaissé de la Potte : Une réunion est prévue le 24/11 avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) ainsi qu'avec les services du Département afin d'étudier les possibilités d'un éventuel projet d'aménagement. Cette rencontre permettra d'évaluer les enjeux du site et d'envisager les orientations possibles pour sa valorisation.

VOIRIE

- Les Paletières : la mare a été curée et les deux bassins d'érosion sont désormais pleinement opérationnels. L'ensemble du dispositif devrait permettre un bon fonctionnement de l'évacuation des eaux pluviales.

- Parking du cimetière : le revêtement en graviers du parking avait tendance à s'évacuer vers le chemin de servitude situé en contrebas. Afin de remédier à cette situation, l'entreprise Agri Services a procédé à l'installation de deux traverses en IPN soudées, permettant de reconstituer la limite du chemin et d'éviter de nouveaux désagréments.

- Le panneau STOP impasse des 3 Ruisseaux a été installé. Le marquage au sol sera réalisé prochainement.

BÂTIMENTS

- Appartement communal T4 au 312 rue des Grandes Planches : un audit énergétique a

été réalisé par l'économiste de flux de la Communauté de Communes. Il en ressort que la priorité concerne l'isolation des murs car ils sont les plus déperditifs. Concernant ce poste une isolation par l'intérieur peut être facilement réalisée sur la face côté rue de l'appartement, En revanche, sur le côté arrière de l'appartement, l'isolation intérieure des murs est très complexe par manque de place. Une isolation extérieure du bâtiment serait envisageable à l'arrière (côté jardin). Elle aurait le double avantage d'être plus efficace en étant à l'extérieur, et de couvrir également tout le bâtiment, et notamment le rez-de-chaussée de la poste (local très humide). Il est décidé que l'isolation extérieure des murs soit réalisée dans une deuxième phase, ainsi qu'une isolation des toits si nécessaire, après étude faite en 2026 auprès d'une entreprise spécialisée.

Le Conseil Municipal a validé les devis suivants :

o Entreprise BARTHELEMY : Isolation intérieure, plâtrerie et peinture, et aménagement plan de travail dans la cuisine pour un total de 13 226 € TTC (décomposé en deux devis de 11 273 € TTC et 1 953 € TTC)

o Entreprise MARDUEL : mise aux normes de l'électricité et remplacement des radiateurs 5 611€ TTC

o Entreprise ESSENTIEL BOIS : remplacement des quatre fenêtres 2 281€ TTC

Chaque devis a été approuvé par 11 voix pour et 1 abstention.

- Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (école et cantine) : Notre

maître d'œuvre, le cabinet BDIBAT, a étudié les devis des bureaux de contrôle ainsi que la mission CSPS (Coordonnateur de Sécurité et de la Protection de la Santé), et suite à leur conseil, la Commune a validé les devis suivants :

o La mission CSPS sera assurée par VERITAS pour un montant de 3 105€ TTC

o Les contrôles techniques seront réalisés par ALPES CONTROLES pour un montant de 3 840€ TTC.

Ces intervenants exécuteront leurs missions entre le 20 novembre et le 1er décembre 2025.

A noter qu'à partir du 15 décembre, la commune pourra lancer les consultations auprès des entreprises pour les travaux, avec un retour des offres attendu pour le 19 janvier 2026.

Par ailleurs, les dossiers de demande de subventions seront déposés avant la fin du mois de janvier 2026.

COMMUNICATION

- Petites Cités de Caractère :

o Lettre d'information N°46 déclinée en séance : Ternand non retenu pour le concours « Le Plus Grand Musée de France » organisé par la Fondation pour la sauvegarde de l'Art
o Ouverture du nouveau site internet : <https://www.petitescitesdecaractere.com>

o Enquête d'impact sur la commune depuis notre intégration dans le réseau Petites Cités de Caractère complétée par Olivier Tillet.

- Invitation au Comité Mobilité Nord le 27/11 à 18h à Tarare organisé par le Sytral et la Communauté de Communes : inscriptions à faire remonter.

- Prochain bulletin quadrimestriel : articles à fournir avant le 28/11.

SCOLAIRE

- Compte Rendu du conseil d'école du 16/10 :
o Effectif actuel : 71 élèves. Risque de fermeture de la 4ème classe si l'effectif reste en l'état pour l'année 2026-2027. L'équipe enseignante reste inchangée.

ÉLECTRICITÉ

- Point d'étape travaux mise en valeur de la cité :

o Semaine 44 : place du Donjon (Travaux GC aux abords de l'école : encastrement d'un coffret d'éclairage public / dépose des 3 fosses lumineuses et arceaux au pied du donjon)

o Semaine 45 et 46 : livraison du matériel (projecteurs et mâts)

o Semaine 47 : Pose des mâts et projecteurs / mesures pour fabrication des lentilles.

o Semaine 48 : Pose de matériel DMX dans le coffret (gestion du projecteur)

o Semaine 49 : Installation des lentilles et essais de nuit

- Foot : classement du terrain : La commission de District a donné un avis favorable au classement du terrain pour un niveau E6 LED : homologation validée. Aucune réponse concernant l'obtention de la subvention malgré 2 relances

- Prochain comité syndical le 26/11

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission culture du 2/10 (pièce jointe).

- Rapport d'activité 2024.

FLEURISSEMENT

- Deux bancs seront installés au cimetière, entre les arbres qui ont été plantés récemment.

- Suite à la remise des prix du concours de fleurissement organisé par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, la commune a reçu une coupe, un prix de mise en valeur du patrimoine ainsi que de petits cadeaux (tablier, plantes...).

DELIBERATIONS

- Décision modificative « rénovation énergétique du groupe scolaire » et acquisition de matériel.

- Acceptation des amendes de police.

- Approbation des rapports annuels du SAVA.

- Classement de l'impasse des 3 Ruisseaux dans les voies communales.

- Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire portée par le cdg69.

DIVERS

- Point sur l'installation de la fibre dans les bâtiments communaux :

20/11 : Pré-visite d'installation : état des lieux.
17/12 : Installation de la fibre dans les 3 bâtiments (Mairie-Ecole-Agence Postale).

18/12 : Installation du logiciel cyberdéfense.

- Point sur les incidents informatiques à la mairie : Validation à l'unanimité de confier la résolution des incidents et la maintenance informatique à la société CIDEM de Lentilly.

- Bâtiment MARPA : Deux Fleuves Rhône Habitat, gestionnaire du bâtiment de la MARPA, souhaite procéder à un agrandissement de celui-ci. Dans ce cadre, il a été demandé au Conseil Municipal s'il était favorable à donner gratuitement une partie du terrain pour cette future construction. Il est rappelé que le terrain sur lequel se trouve actuellement le bâtiment a été cédé gratuitement par la commune.

Après délibération, le Conseil a exprimé son avis : 1 voix pour, 2 abstentions et 9 voix contre la cession gratuite du terrain pour l'agrandissement.

- La commune a reçu la confirmation de la Région concernant l'attribution d'un barnum gratuit qui sera mis à disposition des associations.

- Destruction des nids de frelons asiatiques : il est rappelé que notre agent communal est formé et équipé pour la destruction des nids de frelons. L'acquisition du matériel a été mutualisé avec les communes de Létra et Chamelet. Cette année, 20 nids ont été détruits sur la commune, à titre d'information, 21 sur la commune de Létra et 16 sur Chamelet.

- Il a été demandé de choisir la couleur de la porte du local situé sous le bâtiment de la cantine.

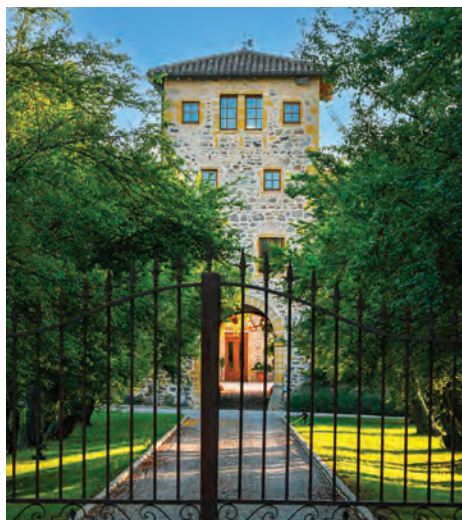
- La commune est toujours à la recherche d'un tracteur. La municipalité poursuit également ses démarches pour trouver un local permettant de stocker ce matériel dans de bonnes conditions.

- Rapport de fréquentation des Gnolus.

- Date des vœux de la Municipalité : le samedi 10/01/2026 à 18 heures à la salle d'animation.

- Prochain Conseil le mardi 9 décembre.

Fin de la séance 23h00



Information concernant les élections municipales 2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne (service-public-gouv.fr) et jusqu'au 6 février 2026 en mairie. Nous recommandons de passer en mairie pour le faire afin de veiller aux bons renseignements à fournir. Les conditions nécessaires à l'inscription : être de nationalité française ou citoyen européen vivant en France et avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour (pièces justificatives obligatoires).

Loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité : Principales nouveautés applicables aux communes de moins de 1 000 habitants.

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.



**Vous aimez l'école publique,
La Laïcité :**

Devenez DDEN

- **Délégué Départemental de l'Éducation Nationale**
- **Ouvert à toutes les personnes, quelle que soit votre situation professionnelle**
- **Vous serez membre de droit au conseil d'école proche de chez vous**
 - **Vous visiterez, chaque année, les écoles**
 - **Vous serez formés gratuitement par nos soins**
- **Prévoyez une disponibilité de 30 à 40 heures par an.**

Pour vous renseigner :

A Lyon courriel : dden69@free.fr Tél : 04.78.62.65.24.

[Ou pour la délégation DDEN du BOIS D'OINGT](#)

Votre Correspondant local :

Didier DUFOURCQ

06.13.87.77.31.

didier.dufourcq@wanadoo.fr

Prix du patrimoine bâti

Le 17 juillet dernier, la commune a reçu le jury du concours fleurissement de la Communauté de Communes des Pierres Dorées comme chaque année. Suite à leur visite, la commune s'est vu attribuer une coupe pour la mise en valeur du Patrimoine Bâti ainsi que quelques lots (plantes, tablier...).



Cérémonie du 11 novembre

C'est sous un soleil resplendissant que la cérémonie du 11 novembre s'est tenue en présence des anciens combattants, des élèves de l'école accompagnés de leurs enseignantes, de membres de la MARPA ainsi qu'une forte assistance venue se recueillir au monument aux morts. Après la lecture du discours officiel de la ministre des Armées et des anciens combattants, les élèves ont récité deux poèmes avant de lire, un par un, l'ensemble des noms des soldats tombés lors des guerres. Puis les enfants ont entonné la Marseillaise, accompagnés par le public présent et l'orchestre Nabucco fidèle aux commémorations. Un vin d'honneur fut servi à la mairie pour clôturer cette manifestation.



Retour sur le Kifekoi d'octobre

Belle matinée participative avec notre traditionnel KIFEKOI ! Malgré les prévisions de pluie, le soleil a fait une timide apparition ce samedi 25 octobre pour accompagner les 20 bénévoles venus embellir Ternand ! Au programme : Taille des arbustes autour de la mairie et de la haie du monument aux morts ainsi que le désherbage des massifs de la cité. Un grand merci à tous pour votre engagement et votre bonne humeur ! Grâce à vous, notre village reste un cadre de vie agréable et fleuri !



Soirée des classes en 6

Le 7 novembre dernier, la classe en 6 avait décidé d'organiser une soirée «Apéro» à la salle d'animations.

Quoi de mieux que de terminer la semaine entre amis autour d'une assiette de charcuterie-fromage et dessert !

Elle a dépassé toutes les prévisions envisagées avec la présence de 200 convives, toutes générations confondues !

Certains ont même pu se déhancher sans retenue sur la piste de danse !

La classe tient à remercier tous ceux qui ont participé activement à la réussite de cette soirée qui s'est terminée tard pour certains...



Halloween à Ternand : une soirée monstrueusement réussie !



Comme chaque année, l'Association des Amis de l'École de Ternand a organisé sa traditionnelle soirée d'Halloween, et une fois encore, le succès était au rendez-vous. Près d'une cinquantaine d'enfants, de la maternelle au collège, ont arpenté les rues du village déguisés en sorcières, fantômes, vampires et autres créatures effrayantes, apportant une ambiance à la fois festive et ensorcelante.

Les plus jeunes, accompagnés par les adultes, ont sillonné le vieux bourg, accueillis avec chaleur par les habitants ravis de perpétuer cette tradition. Les plus grands, plus intrépides, ont quant à eux poussé jusqu'à la MARPA en passant par les Grandes Planches, récoltant au passage un impressionnant butin de friandises.

Après la tournée des bonbons, la soirée s'est prolongée autour de boissons, de crêpes et de quelques douceurs supplémentaires, permettant à tous de partager un moment convivial et gourmand.

L'Association des Amis de l'École de Ternand tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les habitants du village ainsi que toutes les familles pour leur enthousiasme et leur participation. Grâce à eux, cette édition d'Halloween restera un très beau souvenir, placé sous le signe de la joie, du partage et de la bonne humeur.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure... frissonnante !

Fête du Nord

Le 25 octobre, après quelques petites aventures, ce sont près de 100 personnes qui ont répondu présent pour voyager "chez les Ch'tis" le temps d'une soirée.

Un immense merci au comité des fêtes pour son soutien indéfectible et son organisation toujours impeccable.

La soirée a débuté par la dégustation d'une délicieuse carbonade flamande, préparée par l'infatigable Fred Jouneau, entouré d'une équipe de marmitons joyeux(-ses) et particulièrement efficaces. Les convives ont été unanimes : un vrai régal !

Les contes en ch'ti ont ensuite rencontré un beau succès. Merci à Raphaël, et à Fred, conteuse venue spécialement du Nord pour partager son talent et ses savoureuses histoires.

Côté musique, Estelle à la vielle à roue, ainsi que le groupe « Les Ch'tis Gascons », ont entraîné la salle dans des danses traditionnelles qui ont ravi petits et grands. Une ambiance vivante, conviviale et pleine d'énergie !

Bref, après plusieurs escales culturelles au fil du temps, cette soirée nous offre une nouvelle réussite chaleureuse et gourmande.

Vivement la prochaine découverte !

